Copie anonyme - n°anonymat : 425976

N8-00387
425976
Sc.So. B/L

Code épreuve : 286 | Nombre de pages : 8 | Session : 2023

Épreuve de : Sciences sociales BL Audencia BS/ESSEC / HEC Paris

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

Le président étasunien Joe Biden a récemment annoncé une nouvelle mesure concernant l'industrie automobile, en effet, l'achat de voitures étasuniennes ferait l'objet (pour la population) de subventions étatiques, deux objectifs sont visés avec cette mesure : une réduction de l'impact environnemental de ce marché et la ~~puérisation~~ relance d'une industrie américaine.

Si cet exemple pose des questions concernant le commerce international et souligne l'inéfficacité du GATT, il permet également de mettre en avant l'existence d'incitations mises en place par les gouvernements dans une recherche d'amélioration du bien être commun et dans la poursuite de certains intérêts. "Gouverner" renvoi directement au rôle de l'Etat et de ses représentants, c'est diriger un pays, le commander (ici une maximisation du bien être commun dans un but démocratique) et une de certains objectifs grâce à des institutions. Ici le fait de gouverner par les incitations suppose une intervention de l'Etat dans la sphère économique. Les incitations supposent l'idée que l'on encourage quelque à agir d'une certaines manières. Les incitations peuvent être monétaires, c'est à dire qu'il y a une ~~compensation~~ compensation monétaire au fait d'avoir agit de la manière qui était souhaitée, ou d'autres formes, avec d'autres rétributions, symboliques par exemple. Ainsi, s'il apparait que l'on gouverne déjà par les incitations (comme nous l'exemple l'a souligné), la question pour se gouverner par les incitations semble s'inscrire dans deux axes de réflexion principaux : la question de la pos-

sibilité avec des critères d'efficacité et avec des critères moraux dans le cadre de société démocratique : peut-on effectivement, peut-on moralement gouverner par les incitations? Enfin, il convient de souligner que ces questions se posent uniquement en raison des caractéristiques de notre marché, c'est à dire avec l'existence de défaillances de marché (qui méritent une intervention étatiques) et d'une rationalité limité de la part des individus (qui explique les incitations). Ainsi, il convient de se demander : les incitations étatiques sont-elles efficaces, l'Etat est-il capable de gouverner démocratiquement par les incitations ?

Il apparait dans un premier temps que les incitations soient efficaces dans la réponse à des objectifs de bien être commun. Cependant, il semblera ensuite que cette efficacité soit à moduler en fonction des objets des incitations et des objectifs, en effet, nous verrons que dans certains cas les incitations peuvent ne pas être assez efficace ou même contre productive. Enfin, il sera nécessaire de remarquer le caractère paternaliste des incitations et de l'interroger dans un contexte d'Etat démocratique. (Etat sur sa capacité à satisfaire le bien être commun que sur sa dimension morale).

Dans un premier temps, il convient de remarquer l'efficacité des incitations étatiques dans un contexte de défaillance de marché et de rationalité limitée de la part des individus.

Il existe en effet sur le marché des cas de défaillances de marché qui nécessitent une intervention (ici le marché ne se régule pas seul) étatique. En effet, il semblerait que l'Etat doive encourager les externalités positives et au contraire encadrer et pénaliser les cas d'externalités négatives (une

externalité correspond à une action d'un agent qui a des effets sur un autre agent sans compensation monétaire). Ainsi, dans des objectifs visant la maximisation du bien être commun, (objectifs gouvernementaux), des incitations monétaires notamment peuvent être mises en place afin de contrer ces défaillances de marché. C'est le cas de la taxe pigouvienne (de Pigou) qui consiste à laisser faire le marché dans une logique de pollueur-payeur. C'est ce qui a été mis en place avec la taxe carbone contre l'externalité de la pollution, ainsi, les entreprises qui polluent le moins obtiennent des ~~subventions~~ gains monétaires quand celles qui polluent le plus observent des pertes monétaires. Les incitations monétaires sont alors efficaces et conduisent à une diminution des externalités négatives. Elles répondent donc ici aux objectifs gouvernementaux en permettant une augmentation du bien être commun et sont empiriquement la majorité de temps efficaces contre les défaillances de marché.

Si les incitations monétaires avec une intervention de l'Etat sur le marché semblent efficaces en cas d'externalités négatives dans la poursuite d'une maximisation du bien être collectif, d'autres formes d'incitations (non monétaire) peuvent exister et être efficaces. Ces incitations-ci fonctionnent dans une recherche du bien être commun en raison d'une rationalité limitée des individus. H. Simon souligne en effet la rationalité limitée des individus en raison de l'existence d'une multitude de biais cognitifs (comme par exemple une préférence pour le présent, un biais de confirmation...). Ainsi, l'Etat pourrait mettre en place des incitations pour prévenir les individus de leur propre irrationalité et les faire se comporter comme ils aimeraient eux-mêmes se comporter mais n'y parviennent pas en raison de ces biais. C'est ce que présentent R. Thaller et C. Sustein avec la théorie des nudge (coup de pouce) (ils ont d'ailleurs obtenu un prix Nobel pour cette théorie). Les nudges seraient ces coups de pouces non monétaires qui pousseraient les agents à

agir d'une certaine manière conformément à ce qu'ils auraient aimé faire grâce notamment à l'exploitation de ces biais. On peut donner comme exemple de nudge les marches dans les urinoirs d'Amsterdam (qui poussent à uriner au bon endroit) pour la propreté ou les escaliers colorés de Lyon (qui poussent à les prendre) contre l'inactivité, c'est également le cas de campagnes publicitaires ou de prévention. L'Etat récupère donc des codes déjà exploités dans le commerce (comme le fait d'exposer les produits les peu chers à hauteur de vue) afin d'inciter les agents à se comporter comme ils aimeraient le faire et donc de se prémunir de leur propre irrationalité. Ces incitations sont ici encore efficaces et permettent une augmentation du bien être collectif grâce à une intervention de l'Etat.

Il apparait ainsi que les incitations étatiques soient efficaces dans la maximisation du bien être commun en tant qu'elles permettent la poursuites de ces objectifs grâce à des compensations pour les agents : monétaires ou symboliques. Le gouvernement aurait donc intérêt à gouverner par les incitations.

Cependant, il apparait que cette efficacité soit à moduler. En effet, il semblerait que dans certains cas, selon les objectifs visés ou les objets traités (éléments qui font l'objet des incitations) les incitations puissent ne pas être assez efficaces voir contre-productives.

En effet, dans certains cas, l'incitation peut ne pas sembler assez efficace. Lorsque l'objet de ces incitation est très préoccupant et nuit gravement au bien-être collectif alors la réglementation apparait comme nécessaire, la réglementation renvoie à l'interdiction (on peut penser à l'interdiction de produits toxiques ou ayant un trop grand impact environnemental) ou l'obligation (ici on peut penser au vaccin). Ici, il s'agit aussi d'externalités négatives mais dont les effets sont trop néfastes pour recourir uniquement à l'incitation avec la subvention. L'incitation reste efficace mais

IMPRIMERIE NATIONALE – 2023-02-PF 018 751

Copie anonyme - n°anonymat : 425976

Emplacement QR Code

Code épreuve : 286 | Nombre de pages : 8 | Session : 2023

Épreuve de : Sciences sociales

Consignes
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

ne semble pas le plus adaptées à tous les objectifs en effet parfois elle semble apparaitre comme trop peu efficace en vue des objectifs recherchés. Cette efficacité des incitations semblent d'autant plus à nuancer dans un contexte de défiance de plus en plus important face à l'Etat comme le suggère Algan et Kahn dans *la fabrique de la défiance*. En effet, le fonctionnement de l'Etat et de ses institutions génère de la défiance dans la population. Ainsi, une incitation étatique perçue comme telle peut voir son efficacité diminuée par la volonté de certains individus de s'inscrire en contradiction avec ce que recommande l'Etat (et qui ils n'ont pas confiance) (cet effet a en partie pu être observé chez une partie des activistes durant la crise de Covid 19, c'est à dire sur particulière faire mettre des questions de libertés). Ainsi, il apparait que pour des objectifs, des objets mais aussi le niveau de défiance dans la population l'efficacité des incitations peut être diminuée ou non suivante à la poursuite d'une maximisation du bien-être collectif correspondant à la volonté gouvernementale d'un Etat démocratique.

Au delà d'être moins efficace l'incitation étatique peut également être parfois contre productive. En effet, nous avons vu précédemment que les incitations fonctionnent en raison des rétributions qu'elles apportent. Or, dans certains cas, notamment lorsque les actions des agents sont faites "gratuitement" une motivation

extrinsèque peut évincer une motivation intrinsèque, Bourdieu parle de l'effet "d'" intérêt au désintéressement" de la part des individus. Titmuss explore notamment dans cette logique l'exemple du don du sang. Il remarque en effet que lorsque l'on propose une rétribution financière pour le don du sang (une rétribution avec des sommes pas exorbitantes) alors le nombre de donneurs diminue. Il explique cela justement par l'éviction des motivations ~~extra~~ intrinsèques par des motivations extrinsèques, ceux qui donnaient leur sang "gratuitement" et recevaient des rétributions symboliques (comme avoir le sentiment d'avoir fait une bonne action) ne se donnaient plus car la compensation financière avait évincé cette dimension. Ainsi, dans les objets des incitations étatiques pourraient parfois être contre productive et empêcher la maximisation du bien être collectif pourtant recherchée par l'Etat démocratique.

Il apparait ainsi, que gouverner, pour un Etat démocratique, c'est à dire diriger, encadrer et orienter le pays en vue d'une maximisation du bien être collectif par des incitations soit efficace la plupart du temps mais que ces incitations pour des mêmes raisons (c'est à dire l'existence d'externalités négatives et d'une rationalité limitée des individus) peuvent par certains objets ou objectifs être inefficaces: c'est le cas des externalités aux conséquences trop néfastes pour le bien être collectif ou des objets ou des interventions étatiques ~~qui~~ évinceraient les motivations initiales des individus.

Enfin, après avoir questionné l'efficacité des mesures incitatives, il convient de s'interroger sur leur ambition morale et sur la capacité de l'Etat à

réellement identifier les objets des incitations.

Gouverner par les incitations sous-entend une forme de paternalisme libertarien. En effet, les libertés individuelles semblent mises de côté face à une toute puissance de l'Etat qui saurait mieux que les individus eux-mêmes ce qui est bon pour eux-mêmes et seraient influencés par ces incitations sans même s'en rendre compte. Même si les incitations étatiques visent la maximisation du bien-être collectif cette passivité de l'individu peut être à remettre en question. Bourdieu parle de l'Etat comme ayant "le monopole de la violence symbolique légitime", ici on retrouve cette forme de violence avec un Etat qui saurait mieux que l'individu ce qui est bon pour lui et qui pourrait l'inciter vers cette voie sans même qu'il en ait conscience. Les incitations étatiques semblent ainsi pouvoir être questionnées dans un contexte démocratique. De plus la passivité de l'individu est à nuancer et a déjà été nuancée par des économistes soulignant des agents réflexifs dans le cas des nudges par exemple. J. Elster souligne également dans Ulysse et les sirènes la capacité des agents à agir eux-mêmes face à leur biais cognitif en prenant l'exemple d'Ulysse s'accrochant au mât du bateau, pour les individus il s'agit davantage d'un choix sur leur épargne, cotisation... Ainsi, l'idée de ce paternalisme libertarien d'une gouvernance par les incitations semble à nuancer à partir des libertés individuelle et de la réflexivité des agents.

Enfin, c'est la capacité de l'Etat lui même qui est à interroger. En effet, les théories du Public Choice notamment développées par Gordon et Tullock soulignent le fait que l'Etat n'est ni omniscient, ni omnipotent, ni parfaitement bienveillant. Ainsi, sa capacité à proposer des incitations efficaces pour améliorer le bien être commun dans un contexte de société démocratique semble pouvoir être questionnée. D'avant plus que les personnes qui gouvernent ont elles-mêmes des intérêts

particuliers qui peuvent prendre le pas sur les intérêts communs, c'est ce que souligne Nordhaus en évoquant l'existence d'un cycle politico économique en remarquant que lorsque les élections approchent les personnes au pouvoir ont intérêt à laisser courir l'inflation (qui ne se voit pas à court terme et diminue les chiffres du chômage, cf. la courbe de Philips reprise par Solow et Samuelson). Ainsi, les intérêts privés des dirigeants peuvent prendre le pas sur les intérêts privés, or les incitations étatiques dans un contexte de démocratie ne doivent pas pouvoir servir les intérêts privés des personnes qui gouvernent. Le fait de gouverner par des incitations devrait alors faire l'objet de contrôle ~~avec~~ et les intentions de ces incitations devraient alors pouvoir être annoncées pour limiter ce genre de risque, cependant cela pourrait également nuire à leur efficacité.

Ainsi, il apparaît que l'Etat connaisse des limites quand à sa capacité à gouverner par les incitations tant par des questions morales qu'effectives (manque de connaissances, application d'incitation qui ne marcherait pas...) dans un contexte démocratique.

Ainsi, si les incitations semblent efficaces dans la majorité des cas pour pallier aux défaillances de marché (externalités) et à la rationalité limitée des individus, leur efficacité peut être nuancée cependant selon les objets et objectifs. L'Etat peut donc dans les faits gouverner par les incitations car cela fonctionne cependant il doit les adapter à leur objets et à ses objectifs. Cependant, il apparaît qu'une forme de contrôle par soit nécessaire pour que l'Etat soit capable de gouverner par les incitations démocratiquement et que dans tous les cas ses capacités soient limitées. Ainsi, une nouvelle réflexion peut s'ouvrir sur les nouvelles formes que les incitations pourraient prendre et sur une manière de diffuser l'information (par exemple une liberté de choix aux usagers) sans pour autant perdre en efficacité.

IMPRIMERIE NATIONALE – 2023-02-PF 018751